

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 339f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

33^{ème} réunion plénière du GRECO du 29 mai au 1^{er} juin 2007 à Strasbourg

Strasbourg, 24.05.2007 – La 33^{ème} réunion plénière du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe sera consacrée à un atelier sur les incriminations dans le cadre du Troisième Cycle d'Evaluation (29 mai) et à l'examen de rapports des Premier et Deuxième Cycles d'Evaluation (30 mai-1^{er} juin).

L'atelier sur les incriminations, qui s'adresse aux évaluateurs du GRECO, rassemblera plusieurs experts internationaux spécialisés en la matière (voir le [programme](#)). Les thèmes principaux sont « le suivi de la mise en œuvre des normes anti-corruption internationales dans le domaine du droit pénal » et « les aspects relatifs à la mise en application, au plan national, de la législation pénale dans les enquêtes et poursuites concernant des affaires de corruption ».

Le GRECO examinera, en vue de leur adoption, le projet d'addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur le Portugal, ainsi que les projets de Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur la Bulgarie, l'Allemagne, la Lituanie, Malte et la Suède.

La réunion plénière procèdera à un tour de table sur les sujets suivants : « les développements récents en matière d'institutions et de stratégies anti-corruption (y compris les mesures prises pour sensibiliser le public dans ce domaine) » et « les obstacles réels et potentiels à la ratification de la Convention civile sur la corruption ([STCE 174](#)) ».

Une audition de « l'Institut fédéral pour l'accès aux documents publics » du Mexique est également inscrite à l'ordre du jour.

Des élections auront lieu pour pourvoir le siège vacant au Bureau du GRECO.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site du GRECO : www.coe.int/greco/fr.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.